

Programme complet de la formation « Coaching et sens au travail »

(art. L. 6353-1 du code du travail)



Publics :

Les personnes susceptibles de suivre cette formation sont exclusivement des coachs professionnels certifiés.

Prérequis :

Pour assister à cette formation, il est nécessaire d'avoir obtenu un diplôme de coach professionnel reconnu par l'Etat et /ou une accréditation attribuée par un syndicat de coach reconnu.

Niveau de la formation :

Le niveau de la formation correspond à minima à un niveau Bac +3.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir un savoir théorique sur la notion de sens au travail.

Maîtriser des outils de coaching spécifiques à l'accompagnement du sens au travail.

Compétences professionnelles :

- Découvrir les cadres de référence de la notion de sens du travail et leur utilité pour l'accompagnement en orientation professionnelle.
- Savoir utiliser des nouveaux outils pour accompagner la question du sens du travail.

Nature de la formation :

Adaptation et développement des compétences

Durée :

La formation a une durée de 7 heures proposée en deux modules de 3h30 en matinée.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule à distance en visio-conférence dans une salle virtuelle dédiée à cet effet. Les horaires des deux modules sont de 9h à 12h30.

Une pause d'un quart d'heure aura lieu au milieu de la matinée.

Un livret pédagogique sera remis à chacun(e) des participant(e)s.

Chaque module sera animé d'un ou plusieurs ateliers d'expérimentation et d'entraînement.

Une validation des acquis sera réalisée en fin de formation par un contrôle de connaissance qui sera corrigé par le formateur.

Validation :

Une validation des acquis sera réalisée en fin de formation par un contrôle de connaissance qui sera corrigé par le formateur.

Détails du programme par module de formation :

Module matinée 1 :

- Les cadres de référence de la notion de sens au travail.
- Le coaching, un accompagnement pour développer le sens au travail.
- Atelier pratique de l'éloge funèbre.
- Atelier pratique avec le Protocole de Formulation et de Détermination de l'Objectif (PFDO)

Module matinée 2 :

- Etat des lieux et enjeux autour de la notion de sens au travail : le brown-out, la perte de sens et ses conséquences, la prévention des R.P.S.
- Les caractéristiques d'un travail qui a du sens selon les travaux d'Estelle MORIN.
- Atelier pratique de l'arbre de vie professionnelle.

Moyens pédagogiques

Un livret pédagogique

Des ateliers pratiques en individuel et en groupe

Moyens pédagogiques d'encadrement

La formation est assurée par Muriel CLEDAT, coach professionnelle certifiée (R.N.C.P 7).

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation et d'en apprécier les résultats

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action de formation, des feuilles de présence seront signées par demi-journée par les stagiaires et par le formateur.

Modalités d'évaluation par l'organisme de formation

Un contrôle des acquis sera effectué en fin de formation et corrigé par le formateur.

